

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE

- 1 OCT. 2010

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CASTELSARRASIN - 82

L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 SEPTEMBRE (23/09/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints**,

Mme. Eliane BENECH (représentée par M. ROUX), Mme Odile MARTY-MOTHES (représentée par Mme CASTRO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représenté par M. GAUTHIER) **Conseillers Municipaux**

ETAIENT ABSENTS :

M. Didier MOTHES, M. Gérard CHOUKOD, Mme Estelle HEMMAMI, M. Richard BAPTISTE, **Conseillers Municipaux**

M. Guy ROQUEFORT est nommé secrétaire de séance.

24 - 23 Septembre 2010

CONVENTIONS D'OBJECTIFS TRIPARTITES PLURIANNUELLES VILLE DE MOISSAC – OMS – ECOLES DE SPORTS (2010-2012)

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant, la nécessité de renouveler la convention d'objectifs pluriannuelles pour une durée de trois ans (2010-2011 et 2012) qui définit les modalités des relations entre la commune et les associations sportives qui ont une école de sport,

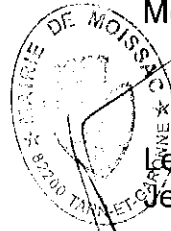
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 28 Voix Pour et 1 Contre (M. Charles)

APPROUVE les termes de la convention ci-annexée

AUTORISE M le Maire à la signer

APPROUVE la répartition des subventions aux associations sportives pour la saison 2010 ci-dessous :

Pour copie conforme
Moissac le 27 septembre 2010



Le Maire
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :



SUBVENTIONS 2010 - ECOLES DE SPORT

ASSOCIATIONS SPORTIVES	Montant de la subvention en euros
Avenir Moissagais	16 646,92
Association Nautique Moissagaise (Aviron)	8 471,34
Moissac Judo	7 263,93
Moissac Gym	7 795,32
CAM Athlétisme	7 590,56
Tennis Club Moissagais	8 609,47
Karaté Club Moissagais	3 095,70
Amicale Laïque (Sections Canoë-kayak et Force Athlétique)	3 446,71
Aïkido Moissac Castelsarrasin	2 080,05